

Le «défi des transitions urbaines», qui a fait l'objet des débats des journées mondiales de l'urbanisme à Paris au mois de novembre 2011 à l'occasion du centenaire de notre association, est vécu au quotidien par élus et urbanistes.

Ces derniers, de tous horizons, intelligents, stratégiques, cultivés, attentifs aux orientations de leurs donneurs d'ordre, définissent sans doute dans l'excellence et en concertation avec le public et les décideurs, le devenir des territoires lié aux activités humaines.

Néanmoins cette excellence ne se manifeste pas totalement dans l'organisation de notre profession en France. Bien que nous ayons, nous, urbanistes de la Société Française des Urbanistes, grandement contribué au regroupement de la profession, à sa reconnaissance à travers la qualification et au soutien permanent aux jeunes professionnels il s'avère que la sous-représentation professionnelle et son éparpillement perdurent. Ce constat pourrait nous amener à renoncer à nos valeurs et à nos actions, il n'en est rien.

Aussi, pour accompagner le renouveau du siècle à venir, dans l'optique d'un travail collectif, je vous invite à nous rejoindre sur les chantiers SFU en cours :

- ° Aboutir à la reconnaissance effective de l'exercice professionnel des urbanistes par l'introduction dans le code de l'urbanisme de l'obligation de faire appel à un urbaniste qualifié pour établir tout document d'urbanisme, cette proposition est inscrite à la demande de la SFU (Gautry / Verdier) dans le rapport du sénateur Sueur du 9 juin 2011 :

www.urbanistes.com/rapport-sueur-1086.html,

- ° Assurer l'intégration continue de notre présence au niveau européen par notre représentation au sein du Conseil Européen des Urbanistes dont la présidence est assurée depuis le mois de novembre par Dominique Lancrenon membre de la SFU,

- ° Affirmer d'une manière continue l'exigence d'un accès direct des jeunes urbanistes au concours d'ingénieur territorial,

- ° Accompagner les étudiants dans leur cursus et leur intégration dans le milieu professionnel,

- ° Regrouper nos associations au sein d'une plateforme commune de partage et d'échange : le Conseil Français de l'Urbanisme, le CFDU, confédération agissant en subsidiarité en valorisant ses membres,

- ° Tenir les Etats Généraux de la profession courant de l'année 2012 sous l'égide du Ministère de l'Ecologie.

CONTINUE, TRANSITION ET ENGAGEMENTS DANS CE MONDE INCERTAIN



Christian Luyton
Président de la SFU

Pour le développement de ces informations nous vous invitons à consulter le site de la SFU, l'association française accueillant statutairement les urbanistes qualifiés par l'Office Professionnel de Qualification des urbanistes (OPQU) et les urbanistes professionnels de toutes origines et de tout statut d'exercice :

www.urbanistes.com

Nous portons par ailleurs les orientations fixées par le sacrosaint concept de développement durable en recherchant un équilibre effectif entre l'humain, l'économique et l'environnement, en favorisant le projet et en espérant une place plus réduite au juridique, même si cela semble parfois être un vœu pieux. À cet effet, la « Déclaration de Paris » du 4 novembre 2011 approuvée par les nombreuses institutions nationales et internationales présentes, exprime pour les urbanistes, tout particulièrement, le défi des transitions urbaines à relever ; nous la joignons à la présente lettre.

Pour 2012, en continuité de ces journées mondiales nous organisons des réunions en région sur des thématiques locales et concrètes ; dès à présent nous pouvons retenir : à Bastia l'ingénierie urbaine, à Aix en Provence l'étalement urbain et les déplacements, à la Rochelle les risques littoraux, à Lens culture et territoires...

Dans l'immédiat nous renouvelons l'appel à candidature pour le Grand prix européen de l'urbanisme dont le jury français se tiendra à la mi-février

Ainsi par la présente lettre je vous adresse à tous mes vœux les plus cordiaux pour cette nouvelle année et vous invite à participer à un verre de l'amitié :

le mardi 24 janvier à 17 heures au siège de la SFU



Société Française des Urbanistes 26, rue de l'Echiquier 75010 Paris

Tel : 0033(0)1 45 39 69 53

courriel : sfu@urbanistes.com site : www.urbanistes.com



R E L A T I O N S I N T E R N A T I O N A L E S

Les activités à l'International ont été nombreuses, variées et fructueuses :

- ° les « Journées Mondiales de l'Urbanisme (JMU) » de Paris, avec le « Partenariat Français pour la Ville et les Territoires » (PFVT), dans la continuité de celle de Fort-de-France-Martinique en 2010 tournées vers l'espace Caraïben,
- ° la signature d'une convention avec le PFVT,
- ° les accords d'échanges d'exercice professionnel avec les urbanistes du Québec et du Canada en général (avec l'OPQU)
- ° les apports au réseau mondial des urbanistes « Global Planet Network » (GPN)
- ° la participation au groupe d'études des « Villes Européennes Durables » du ministère de l'écologie,

Elles se poursuivent principalement , par des contributions :

- ° à la constitution de l'Institut d'Urbanisme Caraïben, avec la délégation régionale SFU Caraïbes et la création d'une association d'urbanistes des Caraïbes (avec le GPN),
- ° à la participation aux prochains événements nationaux et internationaux :
- le « 6ème Forum Mondial de l'eau » à Marseille les 12/17 mars 2012,
- le « Forum Urbain Mondial » d'ONU Habitat à Naples en septembre 2012,
- la « Conférence de développement durable » d'ONU Habitat «Rio+20 » en Juin 2012,
- ° et enfin par une collaboration étroite et continue avec les partenaires actuels et nouveaux, nationaux et internationaux et tout particulièrement le PFVT.

A.NAMAN Vice Président- Délégué à l'International

OFFICE DE QUALIFICATION DES URBANISTES

La SFU, par une AG extraordinaire, a modifié ses statuts afin que la qualification soit exigée à tous ses membres. A ce jour plus de 650 urbanistes se sont fait qualifier par l'OPQU. C'est beaucoup en comparaison du nombre de membres actifs des associations d'urbanistes ... mais c'est très peu au regard de l'ensemble des urbanistes en exercice dont le nombre est sans doute supérieur à 5000 ! Afin de faire progresser la demande de qualification, l'OPQU développe les inscriptions des jeunes diplômés en urbanisme sur la liste d'aptitude.

L'OPQU est un office certificateur indépendant et non une organisation professionnelle. Il délivre une qualification sur la base d'une convention avec le gouvernement. Le protocole signé entre l'Etat Français et l'OPQU lors de la création de l'OPQU en 1998 est en cours de mise à jour, sur les bases, nous l'espérons, d'un renforcement de la reconnaissance à travers la qualification.

La reconnaissance européenne de la profession d'urbaniste, est aussi une action prioritaire du Conseil Européen des Urbanistes (CEU), depuis sa création, qui devrait se traduire prochainement par des résultats concrets.

Rappelons enfin que la qualification OPQU devrait être une condition première à l'exercice de la profession d'urbaniste, comme la proposition de la SFU inscrite dans le rapport du sénateur Sueur.

Nous invitons fortement l'ensemble des urbanistes à faire leur demande de qualification et à participer à l'une des nombreuses sessions d'audition organisées dans différentes villes de France ; à ce titre, La SFU accompagne ses membres ou les nouveaux candidats dans la constitution de leur dossier : www.opqu.org

R. DUMAY délégué de la SFU auprès de l'OPQU

C O N S E I L E U R O P E E N D E S U R B A N I S T E S

Le Conseil Européen des Urbanistes - The European Council of Spatial Planners - (ECTP-CEU), est l'organisation faîtière qui donne à ses 27 membres un contexte commun de travail, de formation des urbanistes, de formation continue et de définition des responsabilités professionnelles.

Lors de l'Assemblée Générale d'automne qui s'est tenue le 5 Novembre 2011 au Palais d'Iéna, à Paris, lors des Journées Mondiales de l'Urbanisme (JMU) Dominique Lancrenon, membre de la SFU, y a été élue présidente.

Les travaux du CEU portent actuellement sur :

- La qualification et la reconnaissance des Urbanistes en Europe
- L'actualisation de la Nouvelle Charte d'Athènes
- Le devenir des jeunes urbanistes
- Le changement climatique.

Il assure des délégations auprès de :

- L'Union Européenne dont les rapports transmis aux commissions sont mis sur le site internet
- Du Comité des Régions
- Du Conseil de l'Europe avec Luc-Emile Bouche-Florin membre de la SFU et représentant du CEU, son rapport est sur le site internet, D'OUN-Habitat,
- Du Global Planning Network
- De la Biennale organisée à Gènes en septembre 2011 et organisée à Valencia en 2013,
- Et maintient des relations constantes, en coordination avec la délégation à l'international de la SFU, avec d'autres associations internationales telles que : AESOP, IFHP, ISOCARP, INTA, ICOMOS, EUROPA NOSTRA

D. Lancrenon et L-E. Bouche-Florin délégués auprès du CEU

G R A N D P R I X E U R O P E E N D E L ' U R B A N I S M E

Le Conseil Européen des Urbanistes (CEU), présidé par la française Dominique Lancrenon, avec le parrainage du Comité des Régions décernera, en 2012 le Grand Prix Européen l'Urbanisme (GPEU). Ce prix a vocation de distinguer les politiques urbaines, les opérations où les projets de développement qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les régions urbaines et rurales en Europe.

En France, c'est la société française des urbanistes (SFU), représentant les urbanistes français au sein du CEU, qui organise cette présélection.

La remise des candidatures devra être effectuée avant le 7 février 2012 au siège de la SFU suivant les modalités définies sur les sites suivant : www.urbanistes.com et www.ectp-ceu.eu

M A N I F E S T A T I O N

Le CEU et la SFU sont présents au **salon Imagina** qui traite des solutions informatiques relatives à la 3D et au SIG et qui se tiendra à Monaco au mois de février. Une journée complète, le 9 février 2012, sera consacrée aux pratiques spécifiques de l'urbanisme et de l'aménagement. Nous vous invitons à participer à cette conférence :

<http://www.imagina.mc>

CONSEIL FRANÇAIS DES URBANISTES

La SFU est membre fondateur de la confédération Conseil Français des Urbanistes (CFDU), rassemblement des principales associations nationales et régionales d'urbanistes. La SFU y est le premier contributeur financier.

Le CA du 15 décembre 2011 a nommé un bureau restreint composé d'un Président (Jean-Pierre Mispelon), de deux présidents délégués (Anne Bouche-Florin SFU et Janine Bellante UT), un secrétariat (Eugène Greau, titulaire ; Nicolas Lebunetel, adjt ; Jean Pialoux, suppt Languedoc-Roussillon) et une trésorière (Fabienne Oberle Alsace).

Le CFDU prend acte des interrogations de plusieurs associations nationales qui envisagent de se dissoudre (AUDE, APCAUE et AFUA). Lors des assises du 5 février 2011, la SFU a proposé la transformation de la confédération par le regroupement de partenaires plus nombreux concernés par l'aménagement du territoire et selon l'intitulé du Conseil Français de l'Urbanisme et non plus des Urbanistes.

L'université d'été de la confédération est prévue :
à Amiens du 29 au 31 août 2012.

A. Bouche-Florin Présidente d'honneur déléguée au CFDU

UNIVERSITÉ ET URBANISME

L'engagement des Urbanistes SFU est concret et direct : Ils participent aux conseils d'orientations, aux enseignements, présentent la profession. Ils affichent sans délai leur appui aux diplômés d'urbanisme. Ils incitent le versement de la taxe d'apprentissage à un diplôme d'urbanisme, Proposent des stages aux Instituts et par Urba-Emploi, demandent aux sociétés avec lesquelles ils travaillent d'en faire autant.

La SFU s'engage avec les étudiants : A Lyon, Fort de France, Paris, ils participaient nombreux aux JMU. Les Instituts et l'APERAU, sont présents dans l'exposition du centenaire. A la demande d'associations d'étudiants, la SFU était au « Printemps des urbanistes » du CNJU et a soutenu financièrement ces journées.

La SFU, et l'APERAU ont lancé l'enquête sur l'emploi des jeunes urbanistes conduite par le CNJU. Corroborant celles des établissements et les évaluations de l'AERES, elle montre la qualité des enseignements et la diversité des fonctions.

L'enseignement est peu visible, la SFU répond souvent aux questions. Communiquons largement !

La SFU lutte pour un enseignement et une recherche spécifiques. Elle en a défini historiquement le contenu et la reconnaissance des diplômés. C'est aujourd'hui le rôle de l'OPQU et de l'APERAU.

La revendication globale est acquise mais beaucoup reste à faire, la SFU construit avec vous :

- ° des relations enseignement-profession : plus d'enseignants à la SFU, des urbanistes SFU aux travaux de l'APERAU,
- ° la reconnaissance des diplômés par l'OPQU,
- ° l'inscription volontaire des étudiants sur la liste d'aptitude,
- ° le soutien à la recherche,
- ° une recherche appliquée,
- ° la formation continue initiale ou d'actualité avec l'OPQU et les Instituts,
- ° la reconnaissance internationale des diplômés et de la qualification.

Jacques Vialettes délégué aux universités

Au delà de plusieurs centaines d'urbanistes SFU, organisée en délégations régionales, pour les années 2011 / 2012 les membres de la SFU sont représentés par 26 administrateurs, 7 membres au Bureau et des délégués thématiques :

Président : Christian LUYTON, Secrétaire Général : Anne Michèle DONNET, Trésorier et délégué à l'OPQU : Régis DUMAY, Vice-Présidente à l'insertion professionnelle et à l'emploi : Laurence GARRIGUES, Vice Président délégué aux jeunes urbanistes : Denis CARAIRE, Vice Président délégué aux affaires internationales : Alain NAMAN, Chargée de mission à l'exercice professionnel : Delphine ROCHE,

ACCES AUX EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La transposition de la législation européenne protégeant le titre d'ingénieur a eu pour effet en France de restreindre l'accès au concours d'ingénieur territorial pour les urbanistes diplômés, sans qu'il n'y ait une catégorie spécifique urbaniste ; il leur est donc aujourd'hui nécessaire, pour seulement accéder à ce concours de se soumettre à l'avis d'une commission définissant leur aptitude à s'y présenter !

Ce système est de plus en plus défavorable aux urbanistes qui n'auraient pas de diplôme d'ingénieur, d'architecte ou de géomètre-expert. Un grand nombre d'entre eux, diplômés des instituts d'urbanisme et de formations supérieures en aménagement du territoire ont ainsi vu leur candidature au concours d'ingénieur territorial rejetée et renvoyée au grade (inférieur et inadapté) d'attaché territorial. Et pourtant, en l'état actuel du régime statutaire de la fonction publique territoriale, le grade d'ingénieur territorial est le seul permettant d'exercer toute la palette des métiers de l'urbanisme au sein de nos collectivités. Depuis 2009 nous soutenons les revendications des étudiants et des jeunes diplômés en urbanisme et tout particulièrement et la démarche qui s'en est suivie par le Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU).

URBA - EMPLOI

Le site URBA-EMPLOI a été créé et mis en ligne par la SFU en 2010. Un appui humain et matériel pour l'insertion professionnelle des urbanistes sur toute la France. C'est le premier site national, dans le domaine de l'emploi, entièrement dédié aux professionnels de l'urbanisme. Actuellement gratuit, il permet aux professionnels et aux jeunes urbanistes d'entrer en relation pour des offres et demandes d'emploi ou de stage.

INSCRIVEZ-VOUS !!!! Allez sur urba-emploi.com

C'est rapide et gratuit avec une large visibilité nationale. Employeurs déposez vos offres : Créez un compte employeur en cliquant sur « + d'info » (nom, code et mot passe..) ; depuis « connexion » ou « mon compte » vous consultez les CV et coordonnées des candidats ou vous déposez une offre en remplissant la fiche de poste. Enregistrez c'est parti... !!!

L. Garrigues déléguée à l'insertion professionnelle

HOMMAGES

C'était avec une grande tristesse que le monde de l'urbanisme et des urbanistes apprenait le décès de **Michel Steinebach**, survenu le 27 juin 2011 à l'âge de 83 ans.

Aussi, la SFU rend un vibrant et respectueux hommage à son fidèle ami, urbaniste émérite, ancien administrateur de la SFU et de l'OPQU, ancien de l'AUA, ancien enseignant à SciencePO, premier lauréat du Grand Prix de l'urbanisme en 1989, Président d'honneur et Conservateur Commun de la SFU.

Après Michel Steinebach, c'est encore avec une grande tristesse que le monde de l'urbanisme et des urbanistes a appris le décès de **Charles Delfante** survenu le 4 janvier 2012 à l'âge de 86 ans. Grande figure de l'urbanisme de la reconstruction, Président d'honneur de la SFU (présidence 1973-1978), Charles Delfante était (re)connu pour son caractère précurseur, sa culture et la vigueur de ses prises de positions dans ses grandes actions en tant que directeur de l'atelier de la ville de Lyon.

Déléguée aux relations européennes : Dominique LANCRENON présidente d'honneur et Luc-Emile Bouche Florin, Vice Président à la communication et aux manifestations : Délégué à l'information: Christophe MIGUET, Délégués à l'enseignement et à la formation : Anne Bouche-Florin présidente d'honneur et Jacques Vialettes, Délégué au CFDU : Anne Bouche-Florin, Délégué aux JMU : Jean-Pierre Gautry président d'honneur, Ateliers participatifs : Philippe Verdier.

LA DECLARATION de PARIS 2011 LE DEFI DES TRANSITIONS URBAINES

<http://www.journees-mondiales-urbanisme.org>

Déclaré Journée Mondiale de l'Urbanisme depuis 1949, le 8 novembre est aujourd'hui célébré dans plus de 30 pays, sur 4 continents.

Les Journées Mondiales de l'Urbanisme 2011, se sont tenues en France à Paris les 3, 4 et 5 novembre sur le thème : « **100 ans d'urbanisme, le défi des transitions urbaines** ». Elles ont coïncidé avec le centenaire de la Société Française des Urbanistes (SFU), toute première des organisations professionnelles d'urbanistes créées dans le monde.

En partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Outre-Mer, le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) et l'ensemble des partenaires publics et privés réunis, la Société Française des Urbanistes, a accueilli les 27 délégations nationales d'urbanistes du Conseil Européen des Urbanistes pour leur assemblée générale et de nombreuses délégations d'associations d'urbanistes venues des différentes régions du monde, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, pour certaines ayant aussi assemblée générale et forum. L'évènement a intégré la remise du prix de la thèse sur la ville et une session de qualification de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU). Une exposition célébrant le premier siècle des organisations professionnelles d'urbanistes en Europe : « 100 ans d'urbanisme, d'un siècle à l'autre », ouverte au grand public, a accompagné les JMU PARIS.

Les acteurs concernés : Etat, collectivités territoriales, institutions, chercheurs, enseignants, étudiants, experts, associations, organisations professionnelles et entreprises... ont travaillé dans le cadre de quatre ateliers répartis sur deux jours pour explorer les questions suivantes : « Par quelles transitions urbaines, une ville durable pourrait-elle proposer, aujourd'hui mieux qu'hier, une opportunité d'avenir pour l'humanité ? Comment une planification stratégique adaptée aux territoires se nourrit-elle d'intelligences collectives ? En quoi un mode de vie désormais majoritairement urbain, peut-il permettre un accès meilleur aux services de base, auxquels tout être humain aspire ? Quels savoir-faire professionnels faut-il réunir pour construire de nouvelles cohésions territoriales ? »

Ils répondaient ainsi à l'appel de Joan Clos, Directeur Exécutif d'ONU Habitat, invitant à faire de la ville un lieu d'avenir pour l'humanité.

Face aux défis soulevés par l'urbanisation,

Nous, femmes et hommes, acteurs de la ville et des territoires, réunis pour les Journées Mondiales de l'Urbanisme à Paris, à l'initiative de la Société Française des Urbanistes (SFU), en partenariat avec le Conseil Européen des Urbanistes (CEU/ECTP) et le Partenariat Français pour la Ville et les territoires (PFVT),

Ayant considéré :

- . La déclaration d'ONU Habitat de Nairobi, d'avril 2011 ;
- . Le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) créé officiellement en juin 2011 ;
- . La Déclaration de Tolède de juin 2010 ;
- . La Charte de Leipzig de 2007 sur les « Villes Européennes Durables » ;
- . La Déclaration de Vancouver de 2006 ;
- . La Charte pour l'urbanisme des villes du XXIe siècle de 2003, élaborée par le Conseil Européen des Urbanistes.

Au terme de nos travaux,

Au-delà de la diversité des pratiques et des contextes, nous, acteurs de la ville et des territoires, urbanistes de tous pays et de toutes spécialités, après avoir échangé autour d'exemples venus du monde entier, partageons les mêmes préoccupations.

En conséquence :

Avec tous les acteurs des villes et des territoires, nous nous engageons :

- Au terme de ces 100 ans d'urbanisme, à replacer les services de base, étendus aux exigences nouvelles, comme premier enjeu de l'urbanisme, en s'appuyant largement sur les partenariats public/privé, dans un cadre de responsabilité sociale.
- Dans la perspective d'une ville durable, à promouvoir un exercice de l'urbanisme qui intègre pleinement la régénération des villes et quartiers existants dans une approche globale du territoire ;
- Dans tous les domaines de la planification urbaine stratégique, à faire de la qualité de vie et du bonheur des personnes dans la durée le critère global d'appréciation de la pertinence et de la réussite des projets ;
- Pour une cohésion territoriale fondée sur l'attention aux personnes, à leur lieu de vie, à leur logement, à ménager dans nos projets des espaces et des dispositifs propres, au-delà d'une simple pédagogie, à partager l'urbanisme dans la confiance ;
- A appeler pouvoirs publics et élus représentants des collectivités à affirmer une volonté politique forte, à laquelle les approches techniques seules ne peuvent se substituer ;
- A reconnaître et promouvoir la profession d'urbaniste dans la diversité de ses modes d'exercice, en harmonisant les référentiels qui décrivent sa singularité et en exigeant, quel que soit le contexte, le recours à des professionnels formés, expérimentés et qualifiés dans les champs de l'urbanisme ;

Nous appelons:

A promouvoir, soutenir et accompagner les actions exprimées dans cette déclaration ;

A appuyer, toutes les initiatives pour inciter au renforcement des organisations professionnelles des urbanistes, au développement de leur rôle de garant d'une éthique professionnelle des urbanistes et à leur engagement dans des actions de coopérations renforcées ;

A structurer l'offre professionnelle, publique et privée, aux différentes échelles, locales régionales et globales, pour un meilleur service aux populations en souffrance.

A nourrir une nouvelle espérance pour l'humanité.

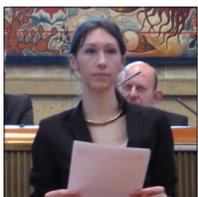
Sous le haut parrainage de Monsieur Joan Clos, Directeur exécutif d'ONU Habitat, représenté par Monsieur Yves Dauge, Sénateur, Co-Président du PFVT ; En présence de Monsieur Edgar Morin, Philosophe et Economiste ; Avec le soutien de : Monsieur Daniel Canepa, Préfet de la Région Ile de France, Monsieur Jean Pierre Sueur, le Sénateur, Président de la Commission des lois du Sénat, Monsieur Jean Paul Delevoye, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Avec l'appui des institutions et des partenaires :

ONU-Habitat ; Sénat ; Conseil Economique, Social et Environnemental ; Ministère des Affaires étrangères et européennes ; Ministère de l'Ecologie et de l'Energie du développement Durable et de la Mer ; Ministère de la Culture et de Communication ; Ministère de l'Outre-Mer ; Partenariat Français pour la Ville et les Territoires ; Agence Française de Développement ; Caisse des Dépôts et Consignations.

et les partenaires Entreprises :

VEOLIA ; GDF-SUEZ ; ALTAREA ; ESRI ; SEMEXVAL ; IMAGINA ; BIONATICS ; LA GIOIA.



Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des Urbanistes

UNION EUROPEENNE



Comité des Régions



9ème Grand Prix Européen de l'Urbanisme 2011-2012

L'ECTP-CEU, avec le parrainage du Comité des Régions, vous invite à être candidat au Neuvième Grand Prix Européen de l'Urbanisme 2011-2012.

Le Grand Prix Européen de l'Urbanisme organisé par l'ECTP-CEU, a vocation de distinguer les politiques urbaines, les opérations, ou les projets de développement qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les régions urbaines et rurales en Europe.

Les objectifs du Grand Prix sont :

- ° Présenter au grand-public, et aux urbanistes professionnels en particulier, des actions et des projets de développement exemplaires et innovants.
- ° Illustrer et commenter les idées, les avis et la Vision de l'ECTP-CEU sur le futur des villes et des régions d'Europe qu'il exprime dans la Nouvelle Charte d'Athènes 2003.
- ° Montrer le champ très vaste des actions d'urbanisme aujourd'hui ; tout autant dans la régénération et le renouvellement urbains, l'économie et les loisirs, les transports et les déplacements, que dans le renforcement de la cohésion sociale et économique et de l'identité culturelle.
- ° Démontrer clairement les avantages des processus de participation du public, conçus et animés par les urbanistes professionnels.
- ° Démontrer l'importance croissante du concept de "cohésion territoriale".

Les thèmes et les sujets sont choisis librement. Les thèmes n'ont pas besoin d'être considérés comme « européens » par leur envergure.

Le jury de la sélection française proposée au Grand Prix européen attend les projets à la SFU d'ici le 10 février 2012.

Il se composera de dix personnalités parmi lesquelles on retrouve trois élus, trois journalistes et quatre professionnels, une partie de celles pressenties, citées ci-dessous, s'est déjà engagée :

Yves DAUGE	sénateur
Pierre MANSAT	maire adjoint de Paris
Emmanuelle de GENTILI	conseillère territoriale déléguée aux affaires européennes
François LAMARRE	journaliste Les Echos
Thierry PACQUOT	journaliste Revue Urbanisme
Cyrille VERAN	journaliste Le Moniteur
Françoise CHOAY	urbaniste écrivain
Antoine GRUMBACH	urbaniste
Bertrand LEMOINE	urbaniste directeur de l'Atelier International du Grand Paris
Christian LUYTON	urbaniste Président de la Société française des Urbanistes



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

Fondée en 1911, la SFU fédère les urbanistes professionnels de toutes origines et de tous statuts, admis sur critères. Elle réunit aussi pour leur contribution des *Partenaires, Enseignants et Chercheurs et Grands Associés*.

La SFU est l'organisation française d'urbanistes du Conseil Européen des Urbanistes (CEU/ECTP), elle est Membre de l'Association Internationale des Urbanistes (AIU/ISOCARP)

La SFU est Membre Fondateur de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) et Membre Fondateur de la Confédération du Conseil Français des Urbanistes (CFDU)

La SFU promeut l'urbanisme aux niveaux régional, national, européen, international. Comme à son origine elle reprend son rôle moteur dans les débats sur l'évolution des villes, des territoires et sur la vie de l'homme dans son environnement.

La Société Française des Urbanistes :

- réfléchit aux équilibres du développement des territoires, des populations et des activités,
- agit pour la ville, le cadre de vie, le paysage et l'environnement,
- accueille les jeunes urbanistes, dès leur formation spécifique en urbanisme,
- facilite l'accès à l'emploi, aux stages et aux formations
- communique, mémorise et diffuse les connaissances d'urbanisme,
- conseille les collectivités locales, les administrations et les associations.
- coopère aux structures, associations, institutions qui concourent aux mêmes objectifs,
- reconnaît la spécificité des professions connexes, recherche leur collaboration,
- informe de la spécificité de l'urbanisme et des savoir-faire des urbanistes :

L'urbanisme procède de l'ensemble des activités humaines, dès lors qu'elles s'articulent dans le temps avec les territoires.

L'urbanisme contribue à une organisation responsable des espaces urbains, ruraux, naturels, améliorant la vie des individus dans leur environnement.

L'urbanisme c'est l'approche professionnelle globale et transversale de l'urbaniste.

Vous souhaitez devenir membre de la SFU ?

Vous remplissez cette feuille et la remettez à un urbaniste SFU. La délégation régionale ou le responsable des admissions vous contactera. Votre demande d'admission comprendra ensuite vos travaux et/ou qualification par l'OPQU, diplôme(s), lettre de motivation, signature de la charte de déontologie

Les candidatures sont examinées selon des critères homogènes avec ceux de la Charte Européenne des Urbanistes signée par la SFU.

La SFU appuie la démarche de la qualification depuis le premier jour, elle demande à ses membres d'être tous qualifiés par l'OPQU.



Je demande

mon admission à la SFU

En tant que (cocher la case)

- Sociétaire**, Urbaniste SFU
urbaniste qualifié par l'OPQU ou professionnel expérimenté en urbanisme
- Junior**, Urbaniste Junior SFU
inscrit sur la liste d'aptitude de l'OPQU ou jeune professionnel
- Etudiant**, étudiant urbaniste SFU
inscrit dans un Institut d'Urbanisme ou une école répondant aux critères OPQU

ou en tant que **Partenaire ou Grand Associé**,

- Partenaire ou Grand Associé de la SFU, personne physique ou morale concourant fortement par ses travaux, son expérience à la réflexion sur l'urbanisme et l'aménagement.

ou en tant qu'**Enseignant-Chercheur**,

- Enseignant-Chercheur SFU, ayant le statut professionnel d'Enseignant et de Chercheur, et dont les travaux ont trait à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire

Nom et Prénom

Date de naissance et Nationalité

Exercice, statut, société, institution, diplôme... (première information en quelques mots)

Adresse

Téléphone

Courriel

Des informations complètes pour votre admission à la SFU sur urbanistes.com, ou bien auprès des délégués SFU de votre région.